FORMATION

DISPONIBLE EN APPRENTISSAGE

PRÉPARATEUR·RICE EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE

ÉCOLES DU CHRU TOURS

Présentation du métier

Le Préparateur·rice en Pharmacie Hospitalière concourt à la préparation, à la dispensation et à la gestion des médicaments et dispositifs médicaux et aux opérations de stérilisation. Il participe, sous l'autorité technique du pharmacien responsable du secteur d'activité :

> à l'approvisionnement,
> la délivrance des médicaments et autres produits de santé,
> à la réalisation des préparations magistrales et hospitalières
> à la préparation des dispositifs médicaux stériles ainsi qu'à la préparation des médicaments radio-pharmaceutiques et anti-cancéreux.

Il est garant du traitement de l'information et du contrôle de la traçabilité. L'ensemble des activités excercées par le Préparateur·rice en Pharmacie Hospitalière est placé sous le contrôle effectif d'un pharmacien.

⊕ DE LA FORMATION

POURQUOI CHOISIR NOTRE FORMATION DE PRÉPARATEUR·RICE EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE ?

> Un centre de formation au sein d'un Centre Hospitalier Régional et Universitaire
> Une équipe pédagogique constituée de cadres PPH et de professionnels de santé (une centaine d'intervenants par an), experts dans leur domaine d'activité
> Un plateau technique dédié à la reconstitution de médicaments cytotoxiques
> Des apprentissages par la simulation en santé

OBJECTIFS

Les objectifs de formation préparant au DPPH dispensée au CFPPH du CHRU de Tours, sont de conduire les étudiants à valider les huit compétences, en répondant aux critères :

> d'efficacité
> d'efficience
> de qualité

MÉTHODES MOBILISÉES

> Les modalités pédagogiques sont ancrées dans une démarche active de l'apprenant. Plusieurs moyens et outils sont mobilisés et précisés dans le projet pédagogique ; cours magistraux, travaux dirigés, simulation en santé sous isolateur et boites à gants ventilées, travaux pratiques, en promotion entière ou groupe restreint, présentiel ou hybride.

DIPLÔME PRÉPARÉ

> Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière délivré par le Ministère de la Santé

CONDITIONS D'ACCÈS

PRÉ-REQUIS

> Avoir réussi les épreuves de sélection d'entrée au CFPPH organisées de mars à juin de chaque année selon la voie d'accès
> Être titulaire du Brevet de Préparateur en Pharmacie

MODALITÉS POUR INTÉGRER LA FORMATION

> Formation initiale ou Formation Professionnelle Continue (FPC) : par concours
> Voie d'apprentissage : par sélection
> Validation des acquis de l'expérience (VAE) : par jury

DÉLAIS D'ACCÈS

> 3 mois maximum entre les résultats des sélections et des épreuves du concours et l'entrée en formation pour les voies apprentissage, formation initiale et professionnelle continue.

APTITUDES

> Intérêt pour le domaine de la santé
> Aptitude pour l'attention, l'écoute et l'empathie
> Aptitude à collaborer et travailler en équipe
> Aptitude au raisonnement scientifique
> Capacité d'étonnement, sens critiques et discernement

POUR EN SAVOIR +

https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/preparateur-pharmacie-hospitaliere/

CONTACT

Secrétariat "Centre de Formation de Préparateur en Pharmacie Hospitalière"

02 47 47 80 18

secretariat.cfpph@chu-tours.fr

https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/preparateur-pharmacie-hospitaliere/

L'équipe des écoles du CHRU de Tours est attentive aux besoins de chaque apprenant.

Les étudiants en situation de handicap disposent d'interlocuteurs pour leurs démarches tout au long du parcours de formation au sein des écoles et/ou sur le lieu de stage.

Des questions ? Notre référente handicap vous répondra :

☏ : 02 47 47 81 01
✉ : referent.abs@chu-tours.fr

EN PRATIQUE

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE LA FORMATION

Contenu de la formation

> Module 1 : « Analyser les demandes et les ordonnances au regard des exigences techniques et règlementaires propres aux PUI » 100h
> Module 2 : «Analyser les prescriptions et les demandes de dispositifs médicaux» 90h
> Module 3 : «Assurer la qualité des opérations pharmaceutiques réalisées en PUI» 70h
> Module 4 : «Organiser, consuire et mettre en oeuvre les préparations magistrales, hospitalières, les opérations de reconstitution et le conditionnement» 110h
> Module 5 : «Organiser, conduire et mettre en oeuvre les préparations de médicaments radiopharmaceutiques» 60h
> Module 6 : «Organiser, conduire et mettre en oeuvre des opérations de stérilisation des dispositifs médicaux» 110h
> Module 7 : «Gérer les flux et les stocks de médicaments et de dispositifs médicaux dans l'environnement économique et réglementaire» 70h
> Module 8 : «Traiter et transmettre des informations, travailler en équipe, conseiller et encadrer des personnes» 60h

DURÉE TOTALE : 10 mois dont 20 semaines de stage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La formation est validée par l'acquisition des huit compétences, évaluées par du contrôle continu relatif aux unités d'enseignement (UE) mais également par les évaluations de périodes pratiques et la production des écrits associés :

> Contrôle des connaissances théoriques et de travaux pratiques
> Compte rendu et analyse d'activité (CRA) réalisé durant la période pratique ou Note de situation (NS) réalisée durant la période pratique en lien avec une problématique de qualité et en lien avec une problématique de communication
> Évaluation des périodes pratiques pour les modules 1-2-4-5-6 et 7 durant la période de stage

LIEU DE FORMATION

Écoles du CHRU - 2 rue Mansart, 37170 Chambray-lès-Tours

PASSERELLES, SUITE DE PARCOURS, DÉBOUCHÉS

> Cadre de santé paramédical
> Cadre supérieur de santé paramédical
> Cadre de santé formateur en centre de formation
> 2e ou 3e année d'études en Pharmacie après examen d'un dossier de candidature et entretien selon l'arrêté du 13 décembre 2019

ÉCOLES DU CHRU TOURS